

ASSEMBLÉE NATIONALE

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 315

présenté par

Mme Bonnivard, M. Neuder, M. Hetzel, M. Bazin, M. Kamardine, Mme Bazin-Malgras, M. Jean-Pierre Vigier, M. Bourgeaux, M. Gosselin, M. Seitlinger, M. Fabrice Brun, M. Cordier, M. Cinieri, M. Descoeur, Mme Louwagie, Mme Anthoine, Mme Dalloz, M. Breton, M. Portier, Mme Frédérique Meunier et M. Viry

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.